



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

CENTRE VILLE

Ordre du jour du : 28/11/ 2018 - Salle de l'Académie
5 rue de l'école de droit

1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

- * Plan climat – air – énergie - territoire
- * Présentation des dispositifs en faveur de l'amélioration de l'habitat par le service Rénovéco de Dijon Métropole et du dispositif « Bien vivre dans son logement » animé par le Point d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS)

2 . BUDGETS PARTICIPATIFS

- * Projets 2017/2018 – point d'étape

3 . VIE DE QUARTIER

- * Archives : expo sur 1870-71 en 2019

4 . INFORMATIONS DIVERSES

- * Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales
- * Recensement obligatoire de la population (janvier février 2019) – enjeux et intérêts pour les collectivités territoriales
- * Nuits d'Orient

LISTE DES MEMBRES

COLLÈGE DES HABITANTS	SUPPLÉANTS
<p>PERSONNES RESSOURCES</p> <p>1 Marie-Claude DELAMARCHE - Excusée 2 Nelly GREULLET - Excusée 3 Olivier MULLER 4 Pascasie SINGAYE-NYIRAYUBIRE - Excusée 5 Jean-Jacques VERPILLOT - Excusé</p> <p>JEUNES</p> <p>6 Thibault BUVOT-RUIZ - Absent 7 Kenza EL HADJ SAID - Excusée 8 Ambrine MOHAMED - Coprésidente habitante suppléante - Kevin THIBAUT(démission le 15/05/2018)</p> <p>HABITANTS</p> <p>9 Charles AVENA 10 Marie BORDAT 11 Baptiste BOUDAULT - Excusé 12 Mathieu CHANLIAU - Absent Maryse CUPAIOLO(démission le 13/04/2018) 13 Julien SUMMO - Absent 14 Alain DALOZ 15 Franck DUBOIS 16 Evelyne FOUSSIER - Excusée 17 Bruno GOBBER 18 Elise HUGUENOT 19 Michèle JACQUETTON - Excusée 20 Nicole LABORIER 21 Nathalie LAVIE - Absente 22 Simon LEPINE - Absent 23 Stéphanie MAYADE Morgiana MOHAMED(démission le 03/04/2018) 24 Juliette ESCALIER 25 Claude NOEL 26 Raphaël REY - Absent 27 Pascal USQUIN - Absent 28 Mathilde VENOT - Absente Jean-Pierre VICTOR(démission le 12/09/2018) 29 Eric VERDAIME - Excusé 30 Camille SOLIGO - Excusée</p>	<p>SUPPLÉANTS</p> <p>Juliette ESCALIER (remplace Morgiana MOHAMED) Julien SUMMO (remplace Maryse CUPAIOLO) Camille SOLIGO (remplace Kévin THIBAUT) Eric VERDAIME (remplace Jean-Pierre VICTOR) 1 Elodie DOLBEAU - Absente 2 Clément RAYMOND - PETRELLA - Absent 3 Alice HUSSAMI - Absente 4 Jean-luc BARBIER - Absent 5 Claire LORENTZ-AUGIER - Absente 6 Daniel AYMES 7 Claire SAINCE Olivier KAISER (démission) 8 Martine GIRAUD 9 Claude GELIN 10 Anne-Laure BRUNIER - Absente</p> <p>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</p> <p>1 Association Les Visiteurs de malades dans les Hôpitaux- Absent 2 Association Les Amis du 7 - Absent 3 Association France Alzheimer Côte d'Or 4 SAS Hôtellerie du Chapeau Rouge - Absent 5 Hisler Dijon / Librairie Grangier - Absent 6 Association Les conciliateurs de justice et de la Cour d'Appel de Dijon 7 Association Académie des Sciences Arts et Belles-Lettres 8 Association Artisans du Monde - Excusée</p> <p>COLLÈGE DES ÉLUS</p> <p>1 Nathalie KOENDERS, Coprésidente élue titulaire 2 Patrice CHATEAU Coprésident élu suppléant 3 Dominique MARTIN-GENDRE - Excusée 4 Chantal TROUWBORST - Excusée 5 Virginie VOISIN-VAIRELLES - Excusée</p> <p>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</p> <p>1 François BELORGEY - Coprésident habitant titulaire 2 Guillaume CHARBONNEAU 3 Daniel DESPREZ 4 Christiane GINDRE - Excusée 5 Isabelle LARAQUE</p>

Nathalie KOENDERS, coprésidente élue de la commission, remercie tout d'abord l'association Académie des Sciences Arts et Belles-Lettres d'accueillir la commission de quartier puis les membres ainsi que l'ensemble du public. Elle laisse ensuite la parole à **François BELORGEY**, coprésident habitant, qui procède à l'appel.

I – TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

Présentation des dispositifs en faveur de l'amélioration de l'habitat par le service Rénovéco de Dijon Métropole et du dispositif « Bien vivre dans son logement » animé par le point d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS)



Sarah MAGNIERE, coordinatrice Rénovéco Dijon Métropole, et **Sandra CANET**, directrice du PIMMS Dijon, présentent ces dispositifs en séance (voir document joint).

Sarah MAGNIERE rappelle qu'il s'agit d'un service public à la disposition de tous les habitants des 24 communes de la métropole. Rénovéco est un programme qui accompagne des propriétaires, copropriétaires privés ou des locataires dans leur projet de rénovation énergétique. Elle illustre sa présentation par la rénovation exemplaire d'une copropriété des années 70 de 84 logements. Ce bien a été valorisé pour la somme de 2 millions de travaux et les gains énergétiques devraient dépasser les 60 %.

« La meilleure des énergies est celle que l'on ne consommera pas » !

Nathalie KOENDERS rappelle que la métropole s'engage pour être une métropole verte et écologique.

Un membre s'interroge sur la répartition des compétences entre Rénovéco et Dijon Info Énergie. Y a-t-il une répartition des compétences en fonction des avancées des projets ?

Sarah MAGNIERE rappelle qu'elle est coordinatrice de la plate forme Rénovéco. Le service s'appelle Rénovéco, il met en relation tous les acteurs du bâtiment et notamment les organismes de conseils qui existaient avant l'apparition de Rénovéco. Sur le terrain, Rénovéco.

Plan climat – air – énergie – territoire (PCAET)



Nathalie KOENDERS rappelle que les membres avaient souhaité cette présentation en commission de quartier de mars dernier.

Depuis plusieurs années, **Patrice CHATEAU** rappelle que la ville de Dijon, utilise la formule « Dijon référence écologique » car la ville mais aussi la métropole sont engagées dans différentes actions afin de la mettre en œuvre. Dijon ainsi que 8 autres villes (Strasbourg et Lille pour la France ; Budapest en Hongrie ; Lahti en Finlande ; Vasteras en Suède ; Cagliari en Italie ; Skopje en Macédoine et Tirana en Albanie) a dernièrement reçu la reconnaissance de cet engagement. En effet, sa candidature a été retenue pour participer au concours qui décernera le prix de la capitale verte européenne en 2021. Il s'agit d'un concours annuel et le dossier de la ville de Dijon a été reconnu comme d'excellente qualité puisqu'elle fait partie des lauréats. Le résultat de ce concours sera connu en juillet 2019, mais, cette qualification est, d'ores et déjà, une reconnaissance qui autorise la ville de Dijon à utiliser le logo.

Marie-Françoise DODET, chargée de mission Plan Climat pour la Ville de Dijon et Dijon métropole présente le dispositif PCAET (voir document joint).

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Nathalie KOENDERS souligne que les efforts réalisés par la ville et la métropole en matière de politique environnementale (développement des réseaux de chaleur, des transports en commun avec la flotte d'autobus hybrides, la piétonisation du centre-ville...) qui ont un impact positif sur l'air respiré pour le présent mais aussi pour les générations futures. En effet, les chiffres montrent les résultats positifs sur l'environnement.

Daniel DESPREZ demande si, à l'instar de deux villes de France dont la ville d'Auxerre, il existe actuellement une réflexion sur l'utilisation future de bus à hydrogène. En effet, l'utilisation de l'hydrogène présente, entre autre, l'avantage de ne rejeter que de l'eau et d'être silencieux même si le souci est de le fabriquer.

Marie-Françoise DODET répond que cette réflexion est en cours à la Métropole. Avec d'autres villes européennes, Dijon travaille sur les économies d'énergie et les changements d'énergie. L'utilisation de l'hydrogène ne serait pas, dans un premier temps, tournée vers les bus mais viserait à produire de la climatisation sur le secteur du CHU.

Un membre déplore que certains commerçants laissent les portes de leurs magasins ouvertes alors que la climatisation fonctionne. Il aimerait connaître la politique de la ville en la matière.

Nathalie KOENDERS rappelle l'engagement de **Danielle JUBAN**, adjointe au Maire, déléguée à l'attractivité, au commerce et à l'artisanat et de **Jean-Patrick MASSON**, adjoint au Maire, délégué au patrimoine, à l'environnement, aux réseaux et aux déchets ménagers dans la mise en place d'un label éco-commerçant. L'objectif est de sensibiliser, d'inciter les commerçants à avoir une attitude éco-responsable. Une cinquantaine d'entre eux (indépendants ou franchisés) a déjà été labellisé.

Marie-Françoise DODET ajoute que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat accompagne les commerces, qui en font la demande, dans la réalisation de leur diagnostic de performances énergétiques pour leurs locaux commerciaux ou arrières salles. Elle les aide ainsi à régler le chauffage, à changer de chaudière, à couper les ventilations... afin de diminuer la facture énergétique.

Claude NOËL revient sur les déplacements en vélo. Même si des efforts ont déjà été réalisés, il pense que l'utilisation du vélo n'est pas assez développée alors même que le territoire contraint de la métropole le permettrait. Certes les changements de comportement sont longs mais la politique pourrait être plus incitative et les pistes cyclables mieux matérialisées et plus nombreuses. A Copenhague ou à Grenoble cette politique est une priorité. Il souhaiterait savoir s'il serait possible de mettre en place une réflexion autour de ce sujet.

Avant 2001, **Nathalie KOENDERS** rappelle que la ville de Dijon s'était vu décernée « le clou rouillé » tellement le vélo n'avait pas sa place à Dijon. Depuis, des pistes cyclables ont été créées et l'arrivée du tram a grandement favorisé celles-ci incitant les habitants à se déplacer en vélo. Les vélos en libre service sont également plus empruntés. En parallèle, il est nécessaire de sensibiliser les cyclistes dont le comportement est parfois dangereux. Tout le cœur de ville est en secteur sauvegardé donc en zone 30. Des double sens cyclables ont été mis en place car il s'agit d'une obligation du code de la route. Afin de poursuivre la mise en place des pistes cyclables à l'échelle de la métropole, **Catherine HERVIEU**, conseillère municipale déléguée à l'air, le bruit, les déplacements doux et milieux aquatiques travaille avec des associations telle que l'EVAD (Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise). Il pourrait être intéressant d'inscrire la présentation du plan vélo lors d'une prochaine commission de quartier.

Marie-Françoise DODET ajoute qu'un plan vélo est en cours d'élaboration à Dijon métropole. Une réflexion a été nécessaire sur l'ensemble des rues de Dijon et, parallèlement, l'installation d'arceaux à vélos doit aussi être réfléchi. C'est l'ensemble de ce mode de déplacement qu'il faut repenser. Elle ajoute que les personnes désireuses de prendre part à cette réflexion peuvent lui envoyer un mail ou lui laisser leurs coordonnées.

Isabelle LARAQUE propose de matérialiser les pistes cyclables avec de la couleur.

Marie-Françoise DODET répond qu'il existe des peintures réfléchissantes dans d'autres villes ou hors agglomération. En cas de faible luminosité, c'est plus sécurisant. Cependant, dans le cadre du plan vélo, Dijon métropole n'a pas encore travaillé ces sujets mais cette suggestion peut être proposée. Tout comme la possibilité de marquer les passages piétons différemment : créer des zones 3D... qui feraient ralentir les voitures.

Daniel AYMES demande s'il existe une législation particulière pour les autres deux roues telles que les trottinettes électriques... En effet, leurs utilisateurs roulent souvent sur le trottoir.

Nathalie KOENDERS répond qu'il n'existe pas de législation au niveau national. Il existe les trottinettes simples pour les enfants et les électriques qui peuvent aller jusqu'à 25 kms/h voire plus. Dans certaines villes, elles sont considérées comme des piétons et peuvent rouler sur les trottoirs alors que dans d'autres villes elles doivent rouler sur la route. A Dijon, la Police Municipale est alertée et sensibilise les utilisateurs de trottinettes électriques afin qu'ils empruntent la route. Par le biais de la commission de sécurité France Urbaine Dijon et d'autres villes de France, il a été demandé au gouvernement de légiférer sur cette question afin de connaître l'attitude à adopter.

La végétalisation au centre-ville



Suite à une pétition lancée en septembre dernier, qui a reçu plus de 3000 signatures en quelques jours, **Béatrice DE MONTLIVAUT** et **Juliette SEEUWS-NICOLI** ont rencontrées **Nathalie KOENDERS** et **Patrice CHATEAU** puis **François BELORGEY**.

Béatrice DE MONTLIVAUT rappelle que la pétition visait à planter des arbres dans le centre-ville piétonnier afin, d'une part, de lutter contre l'îlot de chaleur urbain (en période estivale chaude, on constate 5 degrés d'écart entre une place du centre-ville et le parc de la Colombière) et, d'autre part, de participer de manière plus générale, à l'envie de se promener, de se poser et aussi de pouvoir se mettre à l'ombre sans avoir besoin de rentrer dans un magasin. Elle est consciente des problèmes techniques (voirie, Architecte des Bâtiments de France) mais, selon elle, il est possible de planter des arbres. Elle pense qu'un groupe de travail constitué d'habitants et de tous les services concernés pourrait réfléchir au déploiement de plantations sur le cœur de ville en fonction du budget qui pourra être alloué.

Dans le cadre des budgets participatifs 2019, **Nathalie KOENDERS** rappelle que la piétonisation a débuté place de la Libération qui est une place royale. Toutes les places royales étant minérales, l'architecte **Jean-Michel WILMOTTE** a respecté des contraintes architecturales historiques. Elle ajoute que 4 arbres seront prochainement plantés place Notre Dame et 3 place de la Sainte Chapelle. Un seul arbre suffit parfois à embellir un lieu et inciter au repos. C'est le cas du Sophora du Japon, entouré de bancs, place Jean Macé. Les Dijonnais ont investi plus vite cet espace que celui de la place des Cordeliers alors que 6 savonniers y ont été plantés.

Nathalie KOENDERS propose aux membres de la commission de quartier centre-ville de réfléchir à la mise en place « d'îlots de fraîcheur ». L'objectif de présenter ce projet aujourd'hui est d'anticiper les budgets participatifs 2019. Décider d'allouer une somme à ce projet, commencer le groupe de travail dès janvier 2019 permettra de gagner du temps et de planter ces arbres en novembre. Sinon, eu égard au cycle des budgets participatifs, ce projet ne pourra pas voir le jour avant 2020. Cependant, il ne faudra pas omettre de le déposer sur la plate forme. Elle propose que le groupe de travail soit organisé début 2019 et d'inviter le Jardin des Sciences et les services concernés.

François BELORGEY souligne l'occasion de créer un groupe de travail qui étudiera toutes les possibilités, les soumettra aux différents services concernés et déterminera le coût de ce projet.

Une habitante ajoute, qu'autrefois, il y avait des bacs avec des arbustes dans le centre-ville. Cela était très agréable.

Nathalie KOENDERS répond que ces arbres ont du être replantés en pleine terre. Il existe aujourd'hui des pots qui peuvent être une solution alternative. Cependant, en cœur de ville, ces derniers peuvent aussi être source de nuisances.

Daniel DESPREZ propose que les membres votent pour donner leur avis sur ce projet. 17 membres donnent leur accord pour la réalisation de celui-ci.

Même s'il s'agit d'un projet de qualité et d'une demande forte des habitants, **Olivier MULLER** pense qu'il ne faudrait pas que ce projet absorbe les 40 000 euros alloués aux budgets participatifs de la commission de quartier car d'autres projets intéressants seront probablement déposés sur la plate forme.

Un membre rappelle la présentation du PCAET et souligne que la température élevée en centre-ville relève presque d'un souci de santé publique pour les personnes âgées. Ne devrait-il pas être également pris en charge par la collectivité.

Afin de cofinancer ce projet, **Franck DUBOIS** demande si des mécènes pourraient le soutenir ?

Patrice CHATEAU revient sur la dynamique qui entoure ce projet et propose d'intégrer la recherche d'autres financements dans le groupe de travail mais il rappelle qu'il faut d'abord faire un état de l'existant. En effet, il existe déjà des arbres au centre-ville (îlot Sainte-Anne par exemple) et propose de faire des balades urbaines afin de les mettre en exergue.

François BELORGEY rappelle que le groupe de travail est ouvert à tous.

Stéphanie MAYADE aimerait que l'on incite les Dijonnais à fleurir les balcons.

Isabelle LARAQUE abonde en ce sens et déplore qu'il n'y ait pas un seul balcon fleuri rue de la Liberté.

Concernant le fleurissement des balcons, **Patrice CHATEAU** pense que ce n'est sans doute pas une tradition dijonnaise mais il est possible de l'encourager tout comme l'adoption des pieds d'arbres porté par le Jardin des Sciences.

François BELORGEY et **Isabelle LARAQUE** pensent à l'organisation d'un concours afin d'encourager cette action.

Une habitante rappelle la démolition du mur de la Banque de France qui offre une perspective magnifique. Elle souhaiterait savoir s'il serait possible de le faire avec d'autres bâtiments administratifs. De plus, selon elle, il est dommage que les nombreux jardins du centre-ville ne soient pas plus mis plus à l'honneur.

Nathalie KOENDERS abonde en ce sens mais rappelle les contraintes liées à certains lieux. Il n'est, par exemple, pas possible de supprimer le mur du square Carrelet de Loisy pour des raisons de sécurité.

Retour sur les illuminations dans 6 des 9 quartiers dijonnais



Nathalie KOENDERS explique que pour la première fois cette année, un budget a été alloué aux quartiers qui ne bénéficient pas d'illuminations pour la période de Noël. Suite à des propositions des services techniques, les membres des commissions de quartier se sont positionnés sur un lieu et sur un type d'illumination.

Quartier Maladière/Drapeau/Clemenceau : place Jean Bouhey ; quartier Chevreul-Parc à l'angle de la rue Dumont/Daubenton ; quartier Université : en bas du boulevard Mansart ; quartier Montchapet : place Barbe ; quartier Bourroches : place Eugène Fyot et quartier Varennes/Toison d'Or/Joffre : place de la France Libre.

La plate forme participative – Informations



Nathalie KOENDERS rappelle que la plate forme jeparticipe.dijon.fr est un nouvel outil de démocratie participative qui vient compléter les commissions de quartier et les budgets participatifs. Elle vise à assurer un dialogue permanent entre les élus, les citoyens et tous les acteurs de la métropole pour promouvoir l'action de la municipalité et permettre aux citoyens de participer à la vie de la cité. Pour **faire connaître et inviter les Dijonnais à consulter** la plate forme jeparticipe.dijon.fr, une **campagne de communication** s'est déclinée en affichage et en numérique entre le **16 octobre et le 5 novembre**. Il s'agissait d'illustrer concrètement l'interactivité de la plate forme à travers les témoignages de porteurs de membres de commissions de quartier. Elle remercie les membres des commissions de quartier pour leur participation.

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Fête du quartier du centre-ville – nouveau format



Historiquement, la fête de quartier centre-ville a toujours été associée à un spectacle de marionnettes. Une réflexion pour la faire évoluer est aujourd'hui menée par les membres du groupe de travail qui souhaitent connaître l'avis des membres de la commission de quartier.

Daniel DESPREZ explique qu'avec ce type de spectacle, seules deux représentations sont données à heures fixes. Le reste du temps rien n'est proposé aux enfants. Les membres pensent à une fête sur le thème du cirque avec des déambulations de clowns, d'acrobates, de cracheurs de feu... La fête pourrait ainsi s'étendre sur l'après-midi.

Nathalie KOENDERS demande aux membres des commissions de quartier leur avis sur l'évolution de cette fête du centre-ville. Ces derniers donnent leur accord et optent pour le changement.

Questions des habitants



Ci dessous, les réponses des services techniques concernés apportées aux questions de **Jean-Pierre VICTOR** :

1- « *Les trottoirs, place Grangier, sont très dangereux surtout pour les personnes âgées : dalles disjointes, branlantes etc..... Je doute qu'une personne âgée puisse faire le tour de la place sans, au minimum, se tordre une fois la cheville* ».

Réponse des Services : les dalles des trottoirs de la place Grangier seront reprises partiellement lors de la prochaine campagne de remise en état en 2019 (probablement au cours du premier semestre).

2- « *Panneau indiquant le parking Grangier à l'angle de la rue du Temple et la rue Michel Servet :*

Ce panneau est très peu visible, beaucoup d'automobilistes continuent tout droit jusqu'à la place, et, certains, ne voyant que l'accès de sortie, l'empruntent à contresens. L'agent du parking constate ces faits régulièrement. Deux voitures pourraient se percuter violemment dans la rampe d'accès ».

Réponse des Services :

1) dans les rues Temple/Michel Servet : il existe encore des panneaux avec l'ancienne charte P orange de Grangier, ils seront transformés en P Bleu prochainement.

2) devant le parking Grangier, le problème est résolu.



3- « Il déplore le manque de signalisation pour indiquer les toilettes des Halles » :

Nathalie KOENDERS répond que cette signalétique n'est pas judicieuse car les toilettes ne sont pas ouvertes en permanence. En revanche, des travaux seront prochainement entrepris afin d'augmenter le nombre de toilettes publiques à l'Hôtel de Ville.

Sandrine GERLAUD, résidente de l'avenue Albert 1^{er}, expose les problèmes de nuisances et de bruit occasionnés par l'aménagement du dépose minute devant la gare suite à des travaux (portes qui claquent, détritiques abandonnés sur le dépôt minute, voitures qui se garent n'importe où obligeant les piétons et les cyclistes à emprunter la chaussée). Selon elle, la dangerosité à cet endroit est importante.

Nathalie KOENDERS connaît cette difficulté ainsi que **Dominique MARTIN GENDRE**, adjointe au Maire, déléguée à l'équipement, aux travaux urbains, à la circulation et à la politique de l'âge.

Elle rappelle que les travaux ont démarré en mars 2018 et se termineront fin 2018. Il s'agissait, dans un premier temps, de rénover l'ouvrage existant et de créer un balcon sur le jardin de l'Arquebuse. L'arrêt minute existait déjà mais n'était pas utilisé correctement. Dans un courrier, **Dominique MARTIN GENDRE** explique que cet aménagement a pour objectif de fluidifier les circulations en droit de la gare (voitures, bus, piétons, cyclistes) et que la création du dépose minute permettra, quant-à lui, d'éviter la congestion des véhicules, trop souvent existante, au moment de l'arrivée des trains qui bloquaient le passage des bus. Les problèmes de circulation dans cet espace ne sont donc pas nouveaux. Depuis, les travaux ont été finalisés par la mise en place de balises et de signalisation adaptée afin d'éviter les stationnements au droit des fenêtres et l'aire de dépose minute est contrôlée de manière régulière par la Police Municipale. **Dominique MARTIN GENDRE** reste alertée sur ce problème et l'ensemble des services reste vigilant à cet endroit.

Un membre du public, résident de la rue Dietsch, souhaite rappeler les problèmes des flux de circulation, de ramassages des poubelles insuffisants, de la voie cyclable qui coupe la rue alors que le trafic de véhicules est important. De plus, il souligne la présence d'un camping-car installé dans une propriété privée et s'inquiète des conditions d'hygiène et de sécurité de ses occupants.

Nathalie KOENDERS explique qu'elle a, d'ores et déjà, demandé au service concerné (DIEZE) de ramasser plus fréquemment les poubelles et aux agents de proximité de passer régulièrement afin de contrôler le trafic de circulation. Concernant le camping-car, des inspecteurs sanitaires de la ville de Dijon ainsi que la Police Municipale se sont rendus sur place. Les occupants ont été rencontrés. Apparemment, il n'y a pas de problème sanitaire. Ce dernier étant installé sur une propriété privée, les moyens d'intervention sont limités et la ville ne dispose d'aucun moyen juridique pour intervenir. La Police Municipale ne peut ni le verbaliser ni lui demander de partir. Tant que la copropriété ne saisit pas la ville, celle-ci ne peut pas agir.

Elle ajoute que, suite à des nuisances dues à un établissement de débit de boissons, les riverains de la rue Vannerie ont été reçus. Mais, dans ce domaine, seul, le Préfet est autorisé juridiquement à agir. Cependant, la Police Municipale et le comité de la nuit sont alertés et un travail va être entamé avec ce dernier.

Un habitant de la rue du Petit Potet ne comprend pas pourquoi la tarification de stationnement de cette rue ne fait pas partie de la « zone résident » du centre-ville alors que cette zone commence deux rues plus loin. Il se sent lésé et déplore les coûts très différents suivant que l'on loue un parking, que l'on utilise un parking souterrain ou que l'on paie quotidiennement son parking à l'horodateur.

Nathalie KOENDERS explique, qu'afin de limiter la voiture en cœur de ville et ainsi favoriser le turn-over des véhicules pour les commerces, un secteur, avec un stationnement payant limité à deux heures, a été délimité. Cela a également été le cas dans d'autres grandes villes. Puis, ce secteur a été agrandi. Cependant, des riverains, en marge de ce secteur payant, se sont mobilisés car le stationnement des véhicules se déportait peu à peu dans leurs rues (rue de Tivoli, rue Pasteur, autour de la gare par exemple) rendant le stationnement impossible. Cette zone en stationnement payant a donc été étendue mais transformée en stationnement résident afin que ces riverains puissent se garer près de chez eux. **Nathalie KOENDERS** souligne que la rue du

Petit Potet, a toujours été payante mais le stationnement se faisait à proximité, dans des rues gratuites. Aujourd'hui, ces rues sont devenues payantes. Il est impossible d'instaurer le stationnement résident partout si non le centre-ville serait à nouveau saturé. Elle termine en ajoutant qu'une étude sera menée sur la rue du Petit Potet afin de voir ce qu'il est possible de mettre en place.

François BELORGEY souligne l'attractivité du centre-ville. Elle est importante et la rue du Petit Potet est proche des commerces contrairement aux rues plus éloignées du cœur de ville.

Un membre du public, rue de Mairey, fait un parallèle avec la ville d'Amiens. Il existe des macarons payants dans l'hyper centre, comme à Dijon, mais dès lors que l'on s'en éloigne, le prix du macaron est plus attractif qu'à Dijon. Il s'interroge sur cette différence des tarifs pratiqués et se demande comment est redistribué cet argent ?

Nathalie KOENDERS rappelle que Divia est gestionnaire et réinvestit cet argent dans l'amélioration des infrastructures existantes (parking souterrains...). Suite à un benchmarking auprès de villes comparables à Dijon et avec la même attractivité commerciale, les tarifs ont pu être établis.

Un habitant rappelle que le macaron, en cœur de ville, coûte 25 € et non 10 €

Un membre du public qui habite rue de la Synagogue, demande pourquoi cette rue ne bénéficie pas, elle aussi, du stationnement résident. En effet, actuellement, le stationnement est gratuit et les résidents des rues Tivoli et Transvaal s'y déportent. Aujourd'hui, ce secteur est saturé alors qu'il y a des commerçants à proximité. De plus, il n'y a que 3 places de stationnement alors que 12 étaient prévues.

Nathalie KOENDERS propose qu'une enquête, auprès des riverains, soit conduite à cet endroit.

II – BUDGETS PARTICIPATIFS

Projets 2017 /2018 : point d'étape



* Projets 2017 :

*- **Daniel DESPREZ** explique que les placettes de compostage dans le square Carrelet de Loisy ainsi que dans l'îlot Sainte-Anne près du jardin des Apothicaires ont été installées avec succès. Le suivi de celles-ci par les habitants, les associations Engrainage et Arborescence se poursuit dans de bonnes conditions. Les bacs à compost se remplissent très vite ! Il rappelle que la placette de compostage près du jardin des Apothicaires a permis de désengorger celle du square Gaston Roupnel. 50 personnes l'utilisent tandis qu'environ 80 personnes ont été recensées pour Roupnel et une quarantaine pour Loisy. En réalité, bien plus de monde les fréquentent.

Olivier MULLER ajoute que les coordonnées des composteurs sont notées sur le site internet naturedansta-ville.fr. De plus, square Carrelet de Loisy, une tonne de terreau pourra prochainement être distribuée aux habitants.

Une habitante, résidente près des Halles, demande s'il est prévu d'installer d'autres placettes de compostage ?

Olivier MULLER répond que les associations Arborescence et Engrainage étudient toutes les demandes des habitants. Non seulement, il est nécessaire de trouver un lieu adéquat mais il faut aussi des habitants référents et des bénévoles.

*- L'implantation de tables de jeux : 4 tables de jeux d'échecs dans le square Darcy et une table de jeux pour enfants (petits chevaux) dans le square Carrelet de Loisy font le bonheur de tous !

Le coût de ce projet est de 5365 €. Pour mémoire, 12 000 € avaient été alloués à ce projet.

Les tables de jeux d'échecs sont régulièrement utilisées par les joueurs de l'Académie Philidor et leur professeur **Yann LOZAC'HMEUR**.

Selon **François BELORGEY**, ces tables de jeux embellissent ce lieu qui a également besoin d'être investi.

Nathalie KOENDERS ajoute que ce projet a permis de nouer des liens intéressants avec l'Académie Philidor. Depuis, l'Académie Philidor a récupéré auprès de la ludothèque de la ville de Dijon, un jeu d'échecs géant grâce auquel elle va pouvoir organiser des animations lors des différentes fêtes de quartier.

L'inauguration de ce projet de budget participatif s'est déroulée le 3 octobre dernier



Mon quartier, j'y vis, j'agis.



Les joueurs profitent des tables de jeux à leur guise



Mon quartier, j'y vis, j'agis.



- Espace dédié à la pratique des sports urbains (Skateboard...)

Nathalie KOENDERS explique que ce projet est toujours en cours d'étude.

* Projets 2018

- Réalisation d'une fresque rue des Godrans – 44 rue des Godrans (24 000 €)

Marie BORDAT explique qu'au fur et à mesure des réunions de travail, ce projet de fresque a évolué. En effet, eu égard au développement du street art dans le centre-ville dijonnais (réalisation d'une fresque éphémère rue Jean-Jacques Rousseau par l'association Le M.U.R. – Modulable – Urbain – Réactif), les habitants ont choisi de garder une cohérence de fond et de pouvoir, à terme, imaginer un parcours autour de ces fresques. Ainsi, Le M.U.R. soutenu par l'association Zutique Productions qui encadre ce type de manifestations culturelles, réalisera la fresque rue des Godrans. Le cahier des charges a été modifié. Aucune thématique particulière ne sera retenue et l'artiste sera choisi selon sa sensibilité. De plus, la réflexion du mur est de nouveau en cours de réflexion. La ville de Dijon ainsi que l'association Zutique Productions vont proposer de nouveaux devis.

Ce projet devra être à nouveau proposé au vote lors de l'Assemblée Générale des copropriétaires qui se tiendra dans le courant du premier trimestre 2019. A terme, il serait intéressant d'organiser un parcours de découverte autour de ces fresques.

Patrice CHATEAU et Nathalie KOENDERS proposent de ne pas exclure la thématique de la végétalisation, initialement retenue lors du groupe de travail, à l'artiste car elle n'est pas restrictive et n'enfermera pas l'artiste.

- Équipements pour les placettes de compostage du centre-ville – outils et coffre – (4000 €)

Lors du rendez-vous sur site le 16 octobre dernier, les membres présents ainsi que l'association Engrainage ont proposé :

- * d'entreposer les outils dans le local du service Propreté de la ville de Dijon square Gaston Roupnel.
- * de trouver une solution pour améliorer le système de fermeture du coffre situé jardin des Apothicaires.
- * de clôturer l'espace attenant à la placette de compostage square Gaston Roupnel
- * d'acheter des outils.

Toutes ces demandes ont été transmises au service concerné et sont actuellement en cours d'étude.

François BELORGEY rappelle que le coffre installé dans le jardin des Apothicaires est souvent fracturé, il serait donc judicieux d'utiliser le local de la ville de Dijon.

- **Les projets suivants seront abordés dès 2019 :**

* Parcours de santé grâce à des machines qui permettront de pratiquer des activités sportives douces : 23 000 €

* Chargeur de rue – Streetcharge : 6 000 €

VIE DE QUARTIER

Archives : expo sur 1870-71 en 2019



Dans le cadre des célébrations du 150ème anniversaire de la guerre de 1870-1871, plusieurs actions ont été initiées.

La Commission de quartier Varennes - Toison d'Or - Joffre a réalisé la pose de plaques signalant les lieux principaux où se sont déroulés les combats qui ont stoppé l'avancée de l'armée prussienne. Leur fascicule, intitulé «Garibaldi et la guerre de 1870 dans les quartiers Nord de Dijon» permet de conserver la mémoire de cet itinéraire de découverte. L'association **Jeannin Janime** s'est entourée de nombreux partenaires pour travailler à une meilleure connaissance des événements qui se sont déroulés entre la rue Jeannin et la place du 30 octobre. Le service des Archives municipales contribuera en examinant la part des légendes véhiculées par les récits et les tableaux par rapport à la réalité des événements. Le service éducatif des Archives municipales travaillera en particulier en direction des publics scolaires, de l'école primaire au lycée.

Lionel BARD, conseiller municipal délégué aux musées, à la lecture publique et au secteur sauvegardé rappelle les tableaux réalisés par Edouard COPION, visibles au musée de la Vie Bourguignonne dont la barricade de la rue Jeannin.

A l'origine, l'idée de l'association était de reconstituer la barricade avec des habitants et des photographes pour 2020. Au titre de sa délégation au secteur sauvegardé, **Lionel BARD** a mis l'association en lien avec le service de la valorisation du patrimoine afin de créer un projet participatif et intergénérationnel. Des réunions de travail ont ainsi pu commencer avec différents partenaires et des animations avec les habitants se dérouleront jusqu'en 2020. Pour exemple, courant octobre 2018, s'est tenue la reconstitution de la séance de l'assemblée nationale de l'invalidation du vote de l'élection de Garibaldi en tant que député.

En 2019/2020 différentes institutions feront des présentations (le lycée Simone Veil, les Archives Municipales et Départementales, le musée de la Vie Bourguignonne) et au printemps 2020 des prises de vues seront effectuées avec les habitants intéressés avec l'idée suivante : contre quoi dresserions nous des barricades aujourd'hui ? Enfin, à l'automne 2020, pour les 150 ans, une restitution se tiendra au musée de la Vie Bourguignonne avec les tableaux entourés de reconstitutions et de productions des écoles et lycées.

Il termine en ajoutant que l'association Jeannin Janime déposera probablement un projet de budget participatif 2019. Il s'agira de reproduire le Copion à l'angle des rues Diderot et Jeannin.

Jeannin Janime, c'est quoi ? c'est qui ?

C'est une association de riverains du quartier Jeannin... et d'ailleurs ! qui organise, avec tous ceux qui le souhaitent, des animations conviviales : fête des voisins, pique-nique de rue, déco de fin d'année, animations de Noël, galette des rois, conférences, printemps des poètes, lectures chez les commerçants, fleurissement, vide-grenier ...

Parce qu'un quartier vivant et agréable pour tous l'est aussi pour soi, rejoignez-nous !

jeanninjanime@gmail.com

f Jeannin Janime

@Jeannin Janime

tel 0 769 299 488

50 rue Berlier 21000 Dijon



Qu'est-ce que le projet "Jeannin se met sur son 30" ?



Jeannin Janime souhaite instaurer une fête conviviale annuelle « Jeannin se met sur son 30 » le samedi le plus proche du 30 octobre.

Jeannin Janime souhaite également, en 2020, pour les 150 ans de l'événement, vous proposer de participer à des reconstitutions modernes, détournées ou décalées du fameux tableau de la « barricade de la rue Jeannin ».

Cette idée a séduit différents partenaires, des particuliers, des commerçants de la rue Jeannin, des institutions culturelles et scolaires de Dijon... qui vont s'associer à nos projets et leur donner de l'ampleur. Nous nous en réjouissons.

Soyez-en acteurs !

Vous voulez en savoir davantage ?

Pour aller plus loin, voici quelques liens, non exhaustifs :

patrimoine.bm-dijon.fr

www.dijon.fr/Sortir-Bouger/Archives-municipales

www.archives.cotedor.fr/cms/archives-en-ligne.html

musees.dijon.fr

icovil.com/

www.cairn.info/revue-parlements1-2011-2-page-33.htm

www.assemblee-nationale.fr/histoire

www.arquebusiers-est.fr

simone.radio.fr

ville-nuits-saint-georges.fr

Les amis-es du Château de Pouilly



Pourquoi la place du « 30 octobre » ?



Vous qui passez par cette place à pied ou en voiture, savez-vous pourquoi elle se nomme « Place du 30 octobre 1870 et de la Légion d'Honneur » ?

Ce nom évoque la Guerre de 1870-71 qui opposa la France à la Prusse (Allemagne).

La statue en son centre commémore la 1^{ère} Bataille de Dijon, bataille particulièrement sanglante, au cours de laquelle les troupes françaises, appuyées par les Dijonnais, ont tenté de résister aux Prussiens.

Pourquoi un buste de Garibaldi ?

Vous avez peut-être déjà remarqué ce buste situé en haut à droite du mur en trompe-l'œil sur la placette à l'angle de la rue Jean-Jacques Rousseau et de la rue Auguste Comte ?

Garibaldi, à la tête de l'Armée des Vosges, a prêté main forte à la défense de Dijon et a remporté, près du château de Pouilly (tout à côté de la Toison d'Or) une des rares victoires françaises dans cet immense désastre qu'a été la Guerre de 1870 au cours de laquelle la France a perdu les territoires d'Alsace - Lorraine.



Et que s'est-il passé rue JEANNIN ?



Ce célèbre tableau « La barricade de la rue Jeannin » peint par Édouard Paupion en 1871 se trouve au Musée de la Vie bourguignonne de Dijon.

Dans un cadrage qui montre une vue d'ensemble de la rue Jeannin, le peintre a illustré la résistance héroïque de la population dijonnaise. Le 30 octobre 1870, au carrefour avec la rue Paul Cabet, une barricade, constituée de matériaux de fortune, est âprement défendue par des soldats et des civils, tandis qu'au loin éclate un obus.

IV – INFORMATIONS DIVERSES

Nouvelles modalités d'inscriptions sur les listes électorales



Les 3 lois du 1^{er} août 2016 réforment de manière importante les modalités d'inscription sur les listes électorales (liste générale et listes complémentaires municipales et européennes). Elles **entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019**.

Aujourd'hui, quelque 3 millions d'électeurs sont non-inscrits et 6,5 millions « mal inscrits », soit près de 25 % du corps électoral. D'où la **nécessité de moderniser et de faciliter la gestion des listes électorales**. L'objectif est également de lutter contre l'abstention en améliorant l'accès des électeurs aux scrutins.

C'est pourquoi, à compter du 1^{er} janvier 2019, les inscriptions seront possibles 30 jours ouvrés avant les scrutins. **Ainsi, dans la perspective des élections européennes qui se dérouleront le 26 mai prochain, les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 mars 2019**. Avant la réforme, les inscriptions ne pouvaient être reçues que jusqu'au 31 décembre.

Les habitants peuvent demander leur inscription :

- **Au service des élections de la mairie**, tous les jours, du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H30.
- Une permanence exceptionnelle a été proposée à Monsieur le Maire, le samedi 30 mars 2019, de 9H30 à 13H00 pour permettre les inscriptions dans la perspective du scrutin européen.
- **Au service des formalités administratives de la mairie**, tous les jours, du lundi au vendredi de 8H45 à 12H15 et de 13H30 à 17H20, le samedi de 9H30 à 12H30.
- **Dans les mairies de quartier**, tous les jours, du lundi au vendredi, de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00 (Bourroches, Fontaine d'Ouche, Grésilles, Mansart, Toison d'Or).
- **A l'accueil général**, 11 rue de l'hôpital, tous les jours, du lundi au vendredi, de 8H00 à 18H00.

Ils peuvent aussi s'inscrire en ligne jusqu'au dimanche 31 mars 2019 minuit.

La réforme prévoit en outre :

- L'autorisation de voter au second tour pour les jeunes qui atteignent 18 ans entre les deux tours d'une élection (actuellement il faut avoir 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin).
- L'inscription d'office des citoyens ayant acquis la nationalité française (jusqu'ici, ils devaient en faire la demande).
- La suppression de la «double inscription» pour les Français établis hors de France. Ils devront choisir entre être inscrits sur la liste électorale de Dijon **OU** sur la liste consulaire du pays où ils vivent.
- Pour les électeurs contribuables (possédant un bien immobilier à Dijon mais n'y résidant pas), ils devront justifier de 2 années d'inscription sur les rôles des contributions directes communales. Jusqu'ici, ils devaient être inscrits pendant 5 ans sur ces mêmes rôles.

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Recensement obligatoire de la population (janvier février 2019) – enjeux et intérêts pour les collectivités territoriales



Le recensement annuel et partiel de la population se déroulera du 17 janvier au 23 février 2019.

Les enjeux sont importants en terme d'attractivité de la ville de Dijon et de dotation globale de fonctionnement versée aux communes.

Le recensement de la population est obligatoire et anonyme. Participer à cette enquête est un acte citoyen. Elle permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques publiques.

D'utilité publique, cette opération permet à la commune de répondre aux besoins des Dijonnais, de prévoir les infrastructures nécessaires telles que les crèches, les maisons de retraites, le développement des moyens de transport etc...

Les personnes concernées par l'enquête seront prévenues individuellement par un courrier officiel de Monsieur le Maire pour les informer de leur participation et du nom de l'agent recenseur de leur quartier.

Une quarantaine d'agents recenseurs enquêtera sur tout le territoire de la commune. Ils se rendront aux domiciles des personnes, munis de leur carte officielle pour leur remettre les documents utiles pour se recenser en ligne. Pour les habitants ne disposant pas de connexion, l'agent recenseur sera habilité à les recenser directement avec sa tablette ou leur remettre les formulaires papier.

Le service du recensement de la population est à la disposition des habitants pour répondre à toutes les questions ou informations complémentaires.

Les Nuits d'Orient : un festival qui fait dialoguer Orient et Occident



Le festival *Les Nuits d'Orient* propose du 23 novembre au 9 décembre prochain, à Dijon et sur la Métropole, un voyage original des sens, où l'artistique et l'humain sont étroitement mêlés. Les artistes invités et les partenaires du festival s'inscrivent dans la recherche permanente de ce qui unit et rassemble ces 2 cultures : entre tradition et modernité, toujours soucieuse de porter l'exigence artistique et faisant la part belle aux actions de médiation culturelle pour aller vers tous les publics.

- Le festival en chiffres :

100 événements (115 Rendez-vous) : 49 spectacles, 14 expositions, 12 projets participatifs, 13 ateliers artistiques et 12 actions de médiation culturelle.

- Les partenaires :

Une centaine de partenaires sont associés : acteurs culturels, structures socioculturelles, associations de quartier et institutions dont 50 sont programmateurs.

- Une programmation éclectique et pluridisciplinaire :

* Des expositions, parmi lesquelles, celle proposée par le musée national Magnin "Rêve(s) d'Orient" qui permettra de redécouvrir les œuvres orientalistes provenant de collections privées ou publiques ou en-

core celle qui prendra place au kiosque du festival "Le cabinet orientaliste de Cocopicassiettes", salle des gardes de l'hôtel de Vogüé.

* Des **concerts** avec Acyl, musique metal ethnique expérimentale ou avec Zawaq ! création de La Générale d'expérimentation à l'atheneum, avec le quartet ArBaA (MJC-CS Bourroches) ou encore avec Mohamed Abozekry, oudiste et compositeur égyptien (MJC Bourroches-Valendons) seront quelques-uns des rendez-vous incontournables programmés pendant la quinzaine du festival.

* Des **spectacles** pour tous autour du conte et de la danse (théâtre Fontaine d'Ouche et structures de quartier), des **projections** de film (théâtre Fontaine d'Ouche, Nef, MJC Dijon Grésilles) suivis pour certains de **débats** autour de l'actualité du monde arabe, rythmeront le festival.

Sans oublier la participation de l'Opéra-Dijon avec "Chrétiens et Soufis" de l'ensemble Gilles Binchois, de La Cimade avec Gibraltar » de la compagnie Marbayassa, du **théâtre** Dijon Bourgogne avec « L'écrivain public de Mohamed Guellati, du Cèdre avec F(l)ammes de la compagnie Madani...

Programmé au Grand Théâtre le samedi 1^{er} décembre à 20h, le spectacle de **danse** "Näss" de la compagnie Massala devrait rassembler tous les publics.

- **L'accessibilité du festival :**

Le festival accorde une attention particulière à l'accessibilité de sa programmation au plus grand nombre. Une collaboration avec 1,2,3 Cité Cap témoigne de cette volonté (apposition de pictogrammes sur la plaquette, réalisation d'un programme audio et accompagnement sur demande pour les personnes à mobilité réduite). Plus de la moitié des événements est gratuite et une politique tarifaire favorisant l'accessibilité pour tous est pratiquée par l'ensemble des partenaires.

- **Des actions de médiation culturelle :**

Les structures de quartier (MJC, centres sociaux, accueil jeunes...) participent toujours aussi activement au rayonnement du festival avec des propositions artistiques... Les habitants sont au cœur du festival. Ils participent à l'organisation de soirées pluridisciplinaires où pratiques artistiques amateurs et convivialité riment avec le bien vivre ensemble. Des actions sont également menées dans les établissements scolaires (élémentaires, collèges, lycées), à la maison d'arrêt...

Nathalie KOENDERS remercie les membres et le public et propose de poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié

Nathalie KOENDERS



l'Administration Générale, à la
Démocratie Locale, au Personnel
et à la Tranquillité Publique
Coprésidente élue de la commission
de quartier Centre-Ville

François BELORGEY



commission de quartier
centre-ville